



## Brexit: nouvelles décisions, mais pas de solution

Il reste 58 jours jusqu'au Brexit et aucune solution consensuelle semble à portée de main. Les décisions prises par la Chambre basse du Parlement britannique n'y changeront rien. Tout retard renforce le risque d'un Brexit dur.

Le mercredi 29 janvier, la Chambre basse de Westminster s'est prononcée sur sept «amendments». Ceux-ci devaient permettre au Royaume-Uni de sortir de l'impasse politique, après la **défaite** historique de Theresa May au Parlement avec le deal négocié pour le Brexit.

### Renégocier? L'UE dit non

Deux des sept amendements ont été acceptés: il n'y aura pas de Brexit non réglementé – mais la sortie n'est pas non plus reportée. En substance, il a été décidé que l'accord de sortie avec l'UE doit être renégocié et que des nouvelles réglementations sont à trouver pour la solution relatives aux frontières intérieures («backstop»).

Le Parlement a ainsi arrêté des exigences que la Première ministre britannique peut présenter à Bruxelles comme susceptibles de rassembler une majorité de votes à l'interne. Cependant, la position de l'UE est inchangée: il est possible de clarifier et de préciser des points, mais pas de renégocier l'accord de sortie. Le «niet» de Bruxelles ne s'est pas fait attendre.

### Danger d'un Brexit dur

La balle est donc à nouveau dans le camp de la Grande-Bretagne et on peut craindre que la décision du Parlement renforce le risque d'un Brexit dur. Tout nouveau report inquiète les entreprises dans toute l'Europe et accroît le potentiel de dommages économiques.

Si les deux parties continuent de camper sur leurs positions, le «worst case» scénario pourrait aussi devenir réalité pour les entreprises suisses. La Suisse – contrairement à l'UE – a heureusement préparé des solutions de remplacement de qualité avec la Grande-Bretagne. Cependant, un Brexit dur aurait également des conséquences parfois considérables pour les entreprises suisses qui entretiennent des relations d'affaires avec des partenaires européens et britanniques.

economiesuisse a institué un point de contact pour les entreprises:  
[brexit@economiesuisse.ch](mailto:brexit@economiesuisse.ch).